

L'avenir de notre enseignement est-il numérique ?

Résultats du sondage de la Ligue des familles

Après des mois d'enseignement à distance, bien souvent numérique, pour les élèves à partir de la 3^e secondaire, la Ligue des familles a voulu savoir comment les familles avaient vécu cette période : les élèves ont-ils tous pu bénéficier du matériel suffisant, combien cela a-t-il coûté aux familles, quel a été l'impact sur les apprentissages et le bien-être des élèves ?

Mais surtout, quelle leçon peut-on en tirer pour l'avenir ? Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles semble envisager un recours accru à l'enseignement numérique à l'avenir. Mais y voit-il un apprentissage plus poussé de l'informatique, ou bien l'apprentissage des mathématiques, du français, des langues etc. par ordinateur ? Dans les écoles aussi, il est probable que certaines habitudes prises pendant la crise perdurent. A quels éléments faudrait-il être attentif pour que le recours au support informatique se fasse au profit de tous les élèves, sans mettre en péril les apprentissages, les budgets des ménages ni le bien-être des jeunes ?

La Ligue des familles a mené un sondage auprès de **1505 parents wallons et bruxellois** (du 16 mars au 2 avril 2021), pour **connaître leurs avis** quand aux apprentissages par ordinateur pendant la crise du coronavirus, **cerner leurs attentes pour la suite** et identifier les **points d'attention incontournables pour faire du recours au numérique à l'école à l'avenir un succès**.

Comment l'enseignement sur ordinateur a-t-il été vécu dans les familles ?

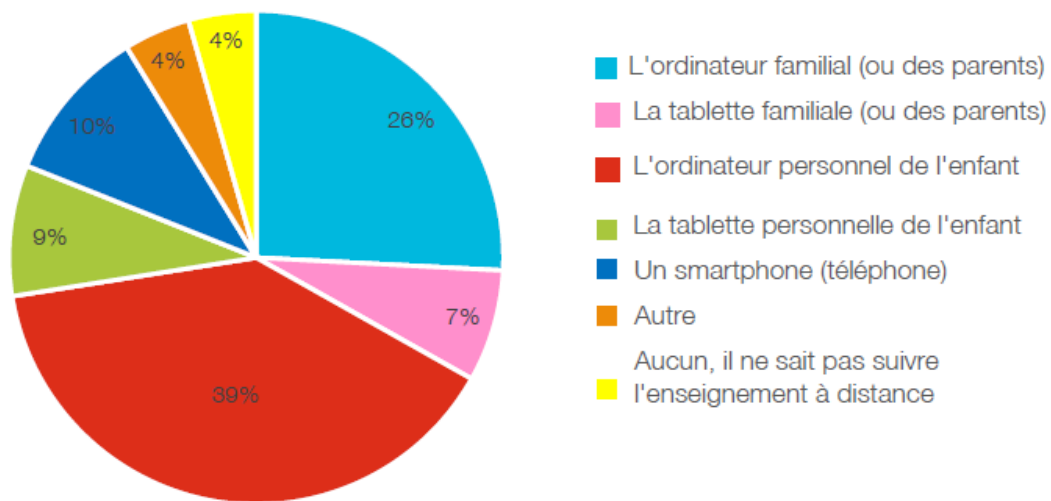
1 élève sur 2 n'avait pas d'ordinateur personnel ou de tablette personnelle pour suivre les cours à distance

Seuls 39% des élèves pouvaient suivre les cours et rédiger leurs travaux sur leur propre ordinateur et 9% sur leur propre tablette. 26% devaient **partager un ordinateur** (et 7% une tablette) avec d'autres membres de la famille ; 10% utilisaient **uniquement un smartphone**. Enfin, 4% des élèves ne disposaient d'aucun de ces moyens de connexion et n'étaient **pas en mesure de suivre l'enseignement à distance**.

Dans les familles à bas revenus, les enfants sont plus nombreux à ne pas disposer d'un ordinateur personnel et à travailler sur smartphone (ou à ne pas savoir suivre l'enseignement à distance du tout).

Evidemment, le caractère suffisant ou non de ce matériel dépend de qui est demandé aux élèves. Si un smartphone peut suffire pour recevoir des consignes pour un devoir à faire sur papier, il ne permet pas la rédaction d'un travail d'ampleur. De même, autant un ordinateur familial peut suffire quand il s'agit de se connecter épisodiquement, autant il ne permet pas d'effectuer correctement du travail scolaire si, dans le même temps, le même PC doit servir à un parent en télétravail et à un frère ou une sœur en enseignement à distance également.

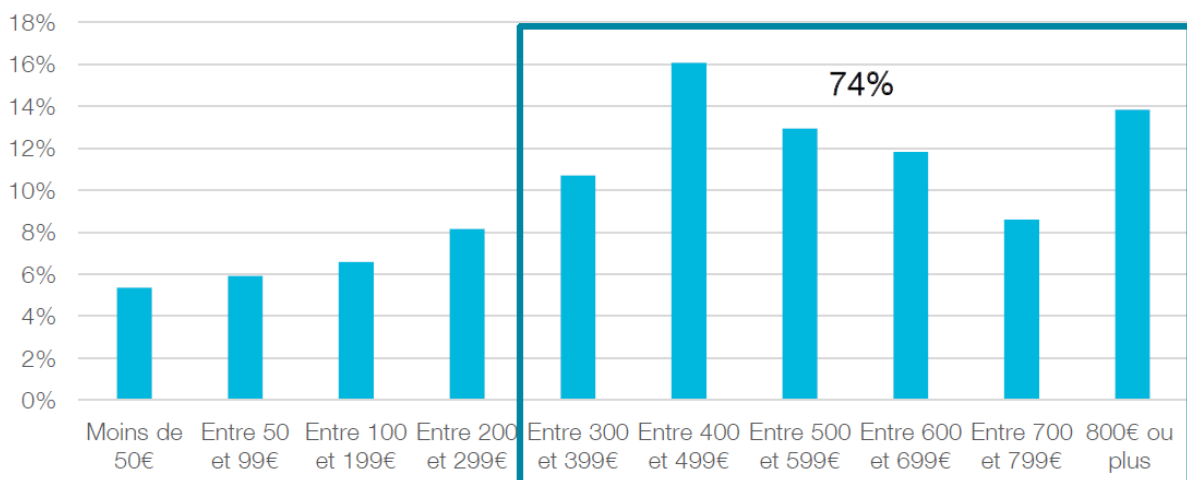
MATÉRIEL UTILISÉ PAR LES ENFANTS POUR SUIVRE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (n=1378)



Les 3/4 des familles ont dû payer 300€ ou plus pour acheter un ordinateur ou une tablette

Dans un cas sur deux, les parents ont dû acheter du matériel informatique pour permettre à leurs enfants de suivre leur scolarité. Pour un coût conséquent : **plus de 300€ dans 3 familles concernées sur 4 et même jusqu'à 800€ et plus pour 13% des familles**. Une charge très lourde, en particulier pour les familles nombreuses, alors que de nombreuses familles étaient déjà appauvries par la crise. Or, ceci ne concerne que l'acquisition d'un ordinateur ou d'une tablette, alors que de nombreux parents ont dû acheter du matériel supplémentaire (voir ci-dessous).

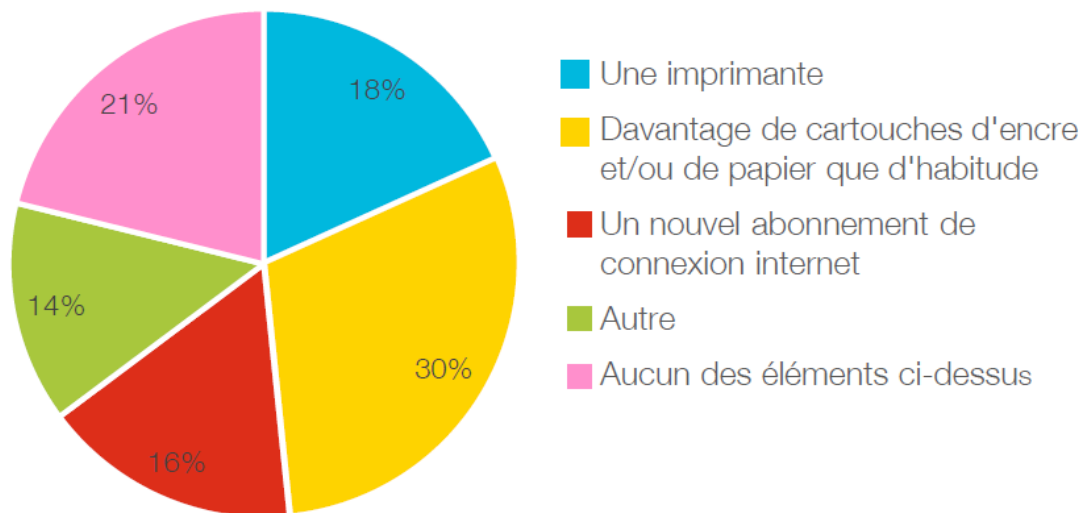
COÛT DE L'ACHAT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE (PC OU TABLETTE) (n=896)



8 parents sur 10 ont dû acheter du matériel supplémentaire (imprimante, connexion internet...)

En plus d'un ordinateur ou d'une tablette, 8 parents sur 10 ont dû acheter un nouvel abonnement de connexion internet, une imprimante, du papier et des cartouches d'encre mais aussi parfois un casque audio, une webcam, un clavier, une licence software...

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES (n=2539)

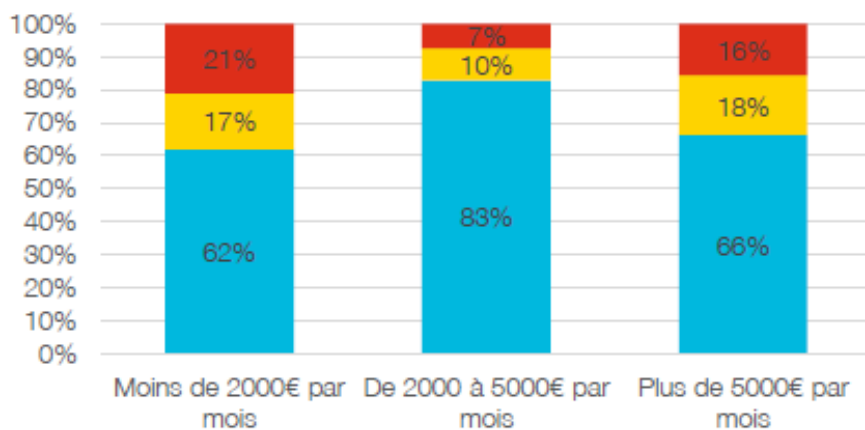


Certaines familles ont reçu de l'aide pour acquérir du matériel informatique, mais pas forcément celles qui en avaient le plus besoin

Une petite partie des familles ont reçu de l'aide pour s'équiper de matériel informatique. Mais ce ne sont pas forcément les familles qui en avaient le plus besoin. Ainsi, deux types de familles indiquent avoir reçu une aide : certains ménages précarisés, grâce surtout aux CPAS ou à des associations, et les familles plus favorisées, qui ont pu utiliser le matériel mis à disposition par... les employeurs des parents.

L'aide prévue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne semble pas non plus avoir été suffisamment bien ciblée. Au moment où cette enquête a été réalisée, cela faisait un peu plus d'un an que la crise du coronavirus avait commencé et que les écoles avaient été fermées une première fois. Le premier volet de la stratégie numérique du Gouvernement,

MATÉRIEL REÇU GRATUITEMENT PAR LES FAMILLES SELON LEUR CATÉGORIE DE REVENUS (n=1098)



■ Non ■ Oui, via l'école ■ Oui, via un CPAS, une association ou autre

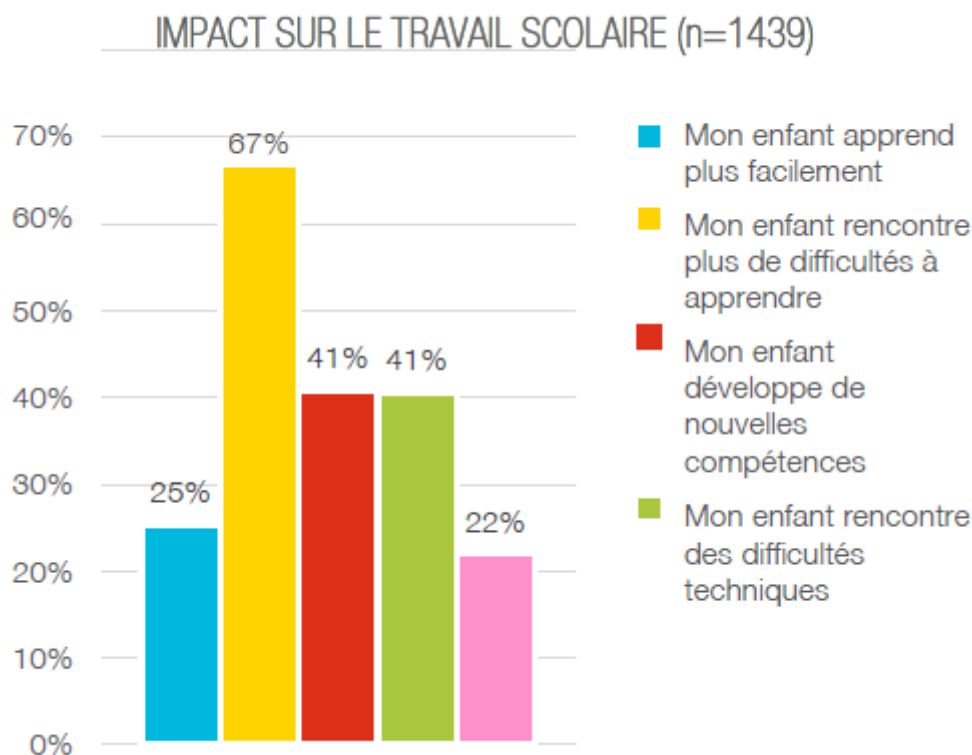
visant à répondre à ce problème d'équipement informatique, était en vigueur depuis 5 mois et demi, et le second volet était voté depuis 2 mois. Force est de constater que **l'aide octroyée a été mal répartie, profitant même un petit peu plus aux familles aux revenus les plus élevés (18%) qu'à celles à bas revenus (17%).**

Ceci peut s'expliquer par le fait que le Gouvernement n'a pas donné aux écoles les outils nécessaires pour attribuer le matériel aux familles qui en avaient le plus besoin. Un coup de sonde mené en février par la Ligue des familles auprès de directions d'établissements secondaires montrait que faute de données relatives aux revenus des familles, les écoles avaient distribué le matériel censé aider les familles les plus défavorisées comme elles le pouvaient : certaines en fonction des demandes des parents, d'autres des avis des enseignants, d'autres encore via un sondage en ligne...

Pour 2 élèves sur 3, le numérique renforce les difficultés d'apprentissage

Si 4 parents sur 10 relèvent l'acquisition de nouvelles compétences (savoir-faire liés à l'utilisation de matériel informatique) par leurs enfants, l'impact du numérique sur les apprentissages plus classiques a été plus problématique. Seuls 25% des enfants ont ainsi appris « plus facilement » qu'en temps normal, tandis que 67% expérimentaient des difficultés renforcées.

Il est effarant par ailleurs de voir que **41% des élèves ont été confrontés à des problèmes techniques** liés à leur ordinateur, se mettant en travers de leurs apprentissages.

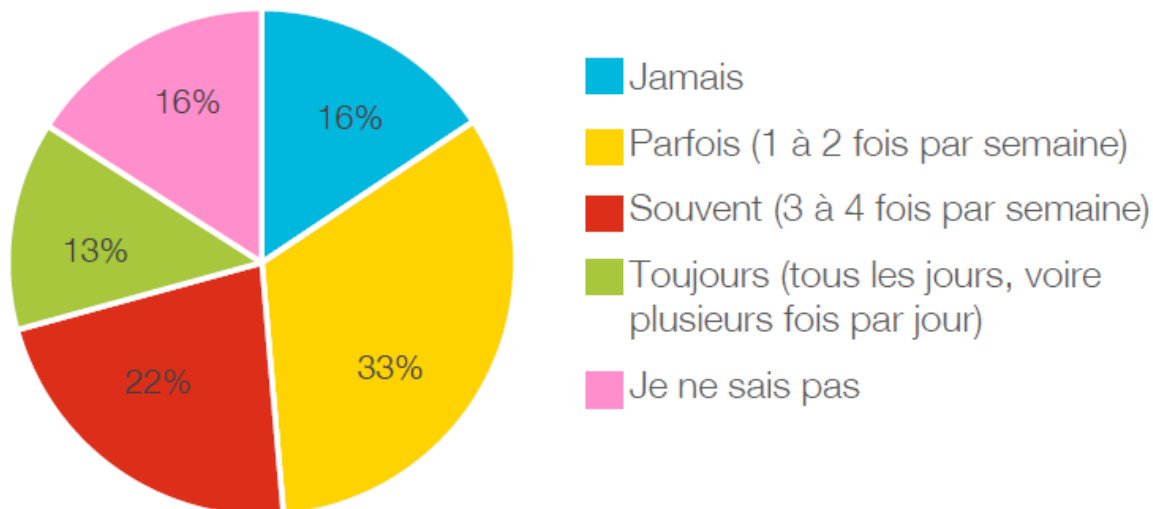


Pas de droit à la déconnexion pour les élèves : la quasi-totalité d'entre eux reçoivent des sollicitations de l'école après 18h et le week-end

Avec l'utilisation des mails et des plateformes en ligne, les élèves sont à tout moment joignables par l'école. Ainsi, **à peine 16% des élèves sont laissés sans sollicitation de l'école après**

18h et le week-end ! Un tiers des élèves sont même tous les jours, voire plusieurs fois par jour, contactés par l'école après 18h !

FRÉQUENCE DES CONTACTS APRÈS 18 H ET/OU LE WEEK-END (n=1285)



Pour les adultes, dans le monde du travail, un droit à la déconnexion a déjà été mis en place.¹ Il est imparfait, mais il existe. Pour les plus jeunes, il n'y a aucune limite légale : de nombreux élèves n'osent jamais se déconnecter complètement de peur de manquer des consignes importantes. Pour les parents aussi, cette situation est difficile à gérer : certaines d'entre eux indiquent qu'ils essaient de limiter l'usage du smartphone chez leurs enfants, mais que leurs enfants leur répondent qu'ils en ont besoin pour l'école !

6 parents sur 10 constatent ainsi que leurs enfants sont stressés à cause de ces communications hors des temps scolaires.

Paroles de parents

1043 parents ont ajouté en commentaire leur sentiment relatif à cette période d'enseignement à distance et à l'apprentissage par ordinateur de manière plus générale :

« *Je n'appelle pas ça enseignement, j'appelle plutôt ça : on balance du travail et débrouille toi ! Pour mon enfant, aucun cours en visioconférence : des vidéos et des QR codes tant qu'on veut et des travaux à gogo !* »

« Il faut apprendre aux profs à utiliser les technologies et à être capables d'adapter leur façon d'enseigner. Offrir la connexion internet minimum à tous les foyers comme un bien de première nécessité, ouvrir des lieux de cours dans des petites salles supervisées pour ceux qui n'ont pas la place chez eux. »

« Cela brise le lien, la relation essentielle entre un pédagogue et un élève. »

« Beaucoup moins productif et très fatigant pour l'enfant. »

¹ Article 15 à 17 de la loi du 26 mars 2018 relative au renforcement de la croissance économique et de la cohésion sociale. (M.B. 30/03/2018)

« Très stressant. Ma fille a déjà reçu des mails tard le soir pour un travail à faire pour le lendemain. En vidéoconférence, le dernier prof de la journée a déjà gardé plusieurs fois les enfants 20 minutes en plus. Comme pour tout, il y a du bon et du moins bon, tout est une question de dosage. »

« Cela peut être bien si cela est organisé correctement avec tous les moyens mis à disposition des élèves et des professeurs. Pas un simple GSM qui empêche de suivre le cours de manière adéquate »

« Problème de vue accrus et parfois des problèmes techniques, ce qui est compliqué. Mais *c'est une manière d'apprendre qui peut convenir à certains qui n'aiment pas se faire entendre en classe et sont plus à l'aise derrière l'écran* »

« Onéreux pour les parents, wifi trop lent pour le nombre de personnes à domicile. »

« Avec des professeurs motivés et formés et des élèves équipés et formés, cela pourrait fonctionner. »

« Impact catastrophique sur la santé (sédentarité, impacts oculaires), abstraction numérique néfaste, solitude, désorganisation (élèves mais aussi professeurs), décrochage. »

Qu'en retenir pour l'après-crise ?

L'enseignement numérique en Fédération Wallonie-Bruxelles s'est développé dans l'urgence pour faire face à une situation de crise. Cela a posé de nombreuses difficultés, et c'est assez normal. Pour la Ligue des familles, ce qui importe maintenant, c'est qu'on en tire les leçons pour la suite et qu'on prenne le temps de construire une véritable stratégie numérique en Fédération Wallonie-Bruxelles, axée sur l'intérêt pédagogique, respectant la gratuité scolaire et le bien-être des enfants.

Non à la prolongation des mesures de crise qui font payer la facture aux familles

Les Ministres Jeholet et Daerden semblent vouloir pérenniser le dispositif mis sur pied dans l'urgence en période de crise. Concrètement, il s'agit de permettre aux écoles de demander aux élèves, à partir de la 3^e secondaire, d'avoir un ordinateur. Un ordinateur payé par les parents, avec juste une intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles à hauteur de 75€. Un fonds de solidarité doit permettre d'aider davantage les élèves plus défavorisés, mais il ne peut bénéficier qu'à 10% de la population scolaire alors que les besoins sont bien supérieurs (la pauvreté infantile se monte à 20%). Enfin, l'achat d'un ordinateur serait facultatif... Mais concrètement, quand l'école demande aux élèves d'avoir un ordinateur, il est difficile pour les parents de dire qu'ils n'ont pas les moyens d'en acheter un et de laisser leur enfant sans matériel alors que les autres élèves auront l'équipement demandé.

Bref : si le dispositif de la Fédération Wallonie-Bruxelles était prolongé, **les parents devraient donc à l'avenir acheter un ordinateur pour chaque enfant, et en payer la plus grande partie du coût eux-mêmes.**

Pour la Ligue des familles, qui est interpellée en masse à chaque rentrée par des parents démunis face au coût des fournitures scolaires, cette hausse importante des frais scolaires n'est pas acceptable. On pouvait comprendre, en situation d'urgence, une entorse au principe de la gratuité scolaire. Mais pour l'avenir, au contraire, il est indispensable de continuer à diminuer le coût de l'école.

Le numérique à l'école : oui, mais pas n'importe comment

Pour la Ligue des familles, pour développer l'outil numérique en Fédération Wallonie-Bruxelles, il est indispensable de mener d'abord les réflexions suivantes :

- Une réflexion sur **l'intérêt pédagogique du numérique à l'école**. S'il est nécessaire d'être formé à l'informatique à l'école, il est moins évident que l'apprentissage du français, des mathématiques ou des langues doive absolument passer par un ordinateur. Pour la Ligue des familles, il est donc indispensable, avant toute chose, de se poser cette question : hors période de crise, dans quel but va-t-on utiliser des ordinateurs à l'école ?
- Une réflexion sur **l'intégration du matériel informatique dans les règles relatives à la gratuité scolaire**. L'accord de gouvernement prévoit qu'à « terme, l'école doit devenir gratuite » et s'engage à « poursuivre et renforcer les mesures adoptées en matière de gratuité scolaire et fixer un échéancier progressif de mise en œuvre de la gratuité ». Il ne pourrait être question de distribuer à l'avenir papier et crayons gratuitement tout en demandant aux familles, dans le même temps, d'acheter des ordinateurs... Il est également nécessaire de penser au coût de la connexion internet, d'une imprimante, etc.
- Une réflexion sur le **droit à la déconnexion des élèves**, qui ne doivent pas devenir joignables à tout moment de la soirée ou du week-end par l'école.
- Une réflexion sur **l'accompagnement technique** nécessaire : formation des enseignants et des élèves à l'utilisation du matériel informatique mais aussi disponibilité, dans chaque établissement, d'un.e technicien.ne chargé.e de résoudre les problèmes techniques.